

Septembre 2011 n° 24

7'ACTUEL

➤ LE MAGAZINE DU 7^E ARRONDISSEMENT



BILAN DE MI-MANDAT



VILLE 7^E ARRONDISSEMENT



ÉDITO DU MAIRE



Vous avez entre les mains la toute nouvelle maquette de votre magazine d'arrondissement, le « 7'Actuel ». Nous l'avons voulu plus grand, plus aéré, plus moderne... J'espère que vous partagerez notre enthousiasme pour cette nouvelle version. Le premier numéro du « 7'Actuel » nouveau est consacré, en grande partie, au bilan de mi-mandat. Le temps passe vite, et voilà en effet déjà plus de trois ans que le mandat est commencé. Un bilan de mi-mandat est toujours très délicat à exposer, car le temps des réa-

lisations n'est pas celui des promesses et des souhaits. Les études, les procédures de décision, de choix des maîtres d'œuvre et des entreprises font que les projets n'aboutissent pas aussi rapidement que l'on pourrait le souhaiter. Aujourd'hui, le juridisme et la permanente contestation par des minorités sont une réalité. La sécurisation juridique des dossiers est donc une nécessité et cela ne va pas sans l'allongement des délais de réalisation des projets. Tout au long des pages du dossier de bilan de mi-mandat, vous pourrez découvrir les grands projets qui marqueront le mandat dans notre arrondissement, qu'il s'agisse du futur parc Sergent Blandan, de la piscine du Rhône, d'un nouveau groupe scolaire, du réaménagement des îlots Mazagran... Mais nous avons voulu aussi vous parler, sans langue de bois, sans formule ronflante, de notre action quotidienne,

moins spectaculaire, mais non moins importante car elle touche votre vie de tous les jours, votre proximité. Qu'il s'agisse du cadre de vie, des loisirs, de la sécurité, du commerce, du logement, de vos démarches administratives, cette action occupe la plus grande partie du temps et du travail des élus d'arrondissement. Je le dis souvent, si la loi n'a pas attribué de véritables compétences aux arrondissements, ceux-ci tirent leur légitimité de la proximité qui leur donne précisément une compétence générale. Enfin, parce que le 7^{ème} arrondissement est une terre de solidarité, nous avons accepté de donner, dans notre magazine, quelques espaces à des associations ou structures qui œuvrent au service de l'intérêt général et des plus démunis. Vous trouverez donc quelques annonces auxquelles je vous remercie de réserver le meilleur accueil.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations du 7^{ème} se déroulera le dimanche 4 septembre au Palais des Sports de Gerland (avenue Jean Jaurès, métro ligne B, station Stade de Gerland). Plus de cent associations vous présenteront leurs activités (dans tous les domaines de la vie associative : sport, culture, loisirs, action sanitaire et sociale, environnement, défense des droits et intérêts, économie-insertion-emploi...) de 11 H à 17 H. La caravane des pratiques urbaines s'installera, pour cette journée de forum, sur l'esplanade du Palais des Sports et présentera de multiples animations : Basket, Roller, Hand-ball, Hockey, Rugby à 13, Hip-Hop, Slam, Graf, Echecs Avec la troupe de hip-hop et breakdance **Pockemon crew**.



SOMMAIRE

P. 3.....	édito
P. 4.....	urbanisme
P. 5-7.....	cadre de vie
P. 8-9.....	citoyenneté & administration
P. 10-11.....	sports
.....	culture-loisirs
P. 12-13.....	solidarité
P. 14.....	éducation & enfance
P. 15.....	sécurité & tranquillité
P. 16.....	centenaire

➤ Quelle est l'action dont vous êtes le plus fier depuis le début du mandat ?

Il est difficile de citer une seule action, car s'occuper de l'urbanisme et de l'aménagement est un travail de tous les jours et qui englobe des tâches assez diverses.

C'est, par exemple, suivre le Plan Local d'Urbanisme qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire de l'arrondissement. Pour tenir compte de certaines évolutions, ce PLU doit être, de temps à autre, modifié, révisé, et je dois être attentif à toutes les modifications qui nous sont proposées pour préserver la vision urbanistique, mais aussi patrimoniale que nous avons du 7^{ème} arrondissement.

S'occuper de l'urbanisme, c'est aussi, au jour le jour, donner un avis sur les permis de construire, de démolir, qui sont déposés sur le 7^{ème} arrondissement. Je me félicite du travail de partenariat mené entre l'arrondissement et les services de la ville à ce sujet. Mais ce travail nécessite beaucoup d'attention et la participation à de très nombreuses réunions.

S'occuper de l'urbanisme, c'est encore recevoir les porteurs de projets, et Dieu sait qu'ils sont nombreux sur notre arrondissement. Plus les choses sont vues en amont, et mieux les procédures se déroulent.

Enfin, je suis aussi délégué au patrimoine et c'est un véritable bonheur pour moi que d'œuvrer pour la préservation d'éléments architecturaux ou patrimoniaux (des arbres remarquables par exemple) qui font partie de la mémoire du 7^{ème} arrondissement. A ce titre, je suis particulièrement fier de la réhabilitation de la sonnerie de l'Eglise Notre Dame Saint-Louis-de-la-Guillotière, qui s'inscrit dans le cadre du centenaire de l'arrondissement, et qui va parachever la rénovation complète de cette magnifique et historique église.



Jean-Marc DUCARD
Adjoint au Maire, Délégué à l'aménagement, l'urbanisme et au patrimoine

➤ Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?

Continuer... je plaisante ! mais, pour reprendre les réponses à la première question, je vais vous donner trois exemples de dossiers qui vont appeler toute ma vigilance :

- *Angle Garibaldi-Berthelot, nous avons levé l'emplacement réservé pour permettre la construction d'un immeuble en angle accueillant le transfert de la clinique de réadaptation fonctionnelle (Les Lilas), la création d'un espace vert public et le prolongement du mail venant de la rue Camille Roy.*

- *L'aménagement des îlots Maza-gran, tellement attendu par les riverains et le Conseil de Quartier Guillotière. Une première phase de concertation a été menée avant l'été, et dès la rentrée, nous allons avoir une restitution avant la désignation du maître d'œuvre. Il faudra à nouveau concerter sur le projet de ce dernier et arriver à un aménagement qui satisfasse le plus grand nombre.*

- *Nous avons également levé l'emplacement réservé qui portait sur l'ancien dépôt TCL Parmentier afin de permettre la construction d'un ensemble immobilier accueillant logements et logements sociaux, une activité commerciale en rez-de-chaussée et la réalisation d'un petit jardin public (environ 1.200 m²), tout en conservant un élément architectural assurant la mémoire du site.*

GERLAND, UN QUARTIER DE VIE

Gerland est aujourd'hui un quartier de 700 hectares et de plus de 25.000 habitants. Au cours des dernières décennies, ce quartier a profondément muté, s'est métamorphosé, perdant sa vocation exclusivement industrielle (héritage du XX^{ème} siècle) au profit d'un territoire offrant une meilleure qualité de vie et une grande diversité de fonctions.

Le projet urbain de Gerland, initié dans les années 2000, en encadre le développement. Gerland possède toujours des équipements majeurs (le stade, le parc, la Halle Tony Garnier) qui en font sa fierté et sa renommée, mais a vu se renforcer son pôle économique et scientifique (son biopôle figure parmi les plus importants européens), et se développer de nouvelles polarités qui deviennent ou deviendront autant de lieux de vie. Le quartier dispose déjà d'un certain nombre d'équipements de proximité, mais de nouveaux équipements sont programmés pour mieux répondre aux besoins et accompagner les nouvelles opérations immobilières. La relocalisation-extension de la bibliothèque de Gerland, dans le programme immobilier prévu dans le secteur Mérieux-Debourg-Monod prolongée en est l'exemple le plus immédiat. La réalisation d'un nouveau groupe scolaire dans le secteur de la future ZAC des Girondins est un second exemple.

Parallèlement, dans la ZAC du Bon Lait, des rez-de-chaussée ont été prévus pour accueillir des commerces de proximité. Et un boulanger est annoncé pour la fin de l'année... les autres commerces suivront !

Enfin, un marché de fin d'après-midi sera créé dans le courant de l'année 2012.





Françoise RIVOIRE

Adjointe au Maire,
Déléguée aux espaces verts,
à la voirie et à la propreté

➔ Quelle est l'action dont vous êtes la plus fière depuis le début du mandat ?

Avec la participation des habitants, le Square Aristide Briand est un très bel aménagement qui a su prendre en compte les différents objectifs définis ainsi que le développement durable mis en place par les espaces verts. Le travail commun des services de la Ville de Lyon et du Grand Lyon pour la réfection des trottoirs est une réussite. Ce square fait la joie de tous, grands et petits.

➔ Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?

Je me suis fixé trois objectifs principaux :

- Continuer le réaménagement des squares comme le Square du Béguin, la Place Ollier, le square Monod et créer de petits espaces en cœur de quartier comme l'espace réalisé Rue Bancel.
- Continuer la dynamique avec les Conseils de Quartier et les écoles pour la mise en place de différentes opérations de sensibilisation au tri des déchets, à la propreté, les tags, l'affichage libre.
- Continuer le travail commencé sur les aménagements de voirie en prenant en compte l'accessibilité et la sécurité notamment autour des groupes scolaires

En résumé améliorer le cadre de vie de nos concitoyens .

SQUARES ET JARDINS

Depuis mars 2008, une campagne d'aménagement et de création d'espaces verts a été lancée. Puisqu'ils constituent des lieux privilégiés de détente pour nos concitoyens, notamment pour les plus jeunes, nous avons souhaité les rénover ou en créer. C'est ainsi que les squares du Commandant Ayasse, Aristide Briand ou celui des 44 enfants d'Izieu ont fait l'objet d'un réaménagement complet ou partiel comme sur la place Stalingrad. Parallèlement, de nouveaux lieux dédiés à la nature ont vu le jour. Qu'il s'agisse de petits espaces comme ceux des rues Jangot/Cluzan et des rues Bancel/Anvers ou de l'imposant parc des Berges, l'arrondissement se met résolument au vert !

VOIRIE

Dans le cadre de la mise en accessibilité de l'espace public, des aménagements de voirie sont réalisés depuis quelques années. Chacun a pu se rendre compte de l'abaissement des trottoirs aux carrefours de nombreuses rues pour permettre aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux personnes avec des poussettes de se déplacer aisément.

Parallèlement, la sécurisation systématique des abords des établissements scolaires a été lancée depuis le début de ce mandat. Elle a d'ores et déjà concerné les écoles du Rhône et Aristide Briand (maternelle), le Collège Gabriel Rosset et l'ensemble scolaire Chevreul Lestonac.

Des aménagements importants ont également vu le jour. Ainsi, la réfection d'une partie de la Place Jean Macé offre un meilleur confort aux forains et à tous ceux qui y font leur marché. La Rue de la Thibaudière a également bénéficié d'une reprise complète de la voirie ainsi que d'un remplacement de tous ses arbres.

C'est enfin, la rue Basse-Combalot qui depuis le printemps 2011 se rénove afin d'offrir à ses habitants un cadre de vie amélioré avec de nouveaux éclairages, de nouvelles plantations et une chaussée pavée.

PROPRETÉ

Outre la mobilisation de moyens importants pour garantir la propreté de notre arrondissement, nous menons des actions de sensibilisation auprès de la population.

En effet, si les moyens mis en œuvre sont importants, ils ont aussi des limites humaines et financières. Nous devons tous garder à l'esprit que nous sommes aussi acteurs de la qualité de notre lieu de vie en respectant le travail des cantonniers et en adoptant des actes de civisme. Par ailleurs, des diagnostics sont réalisés tout au long de l'année par l'Adjointe au Maire, déléguée à la propreté, qui en compagnie des membres des Conseils de Quartier, se déplacent sur le terrain pour vérifier l'état de saleté de nos rues. La Mairie du 7^e s'implique également dans l'organisation de la « Faîtes de la propreté » avec le Grand Lyon ou l'Opération « Nettoyons la Nature » en partenariat avec des étudiants de l'Ecole de Commerce Européenne (ECE).

Enfin, en mai 2011, à la Mairie du 7^e, une classe des écoles Berthelot et St Michel était reçue par Françoise Rivoire suite à un travail réalisé avec leurs maîtresses sur la propreté.



SACS DE PROPRETÉ CANINE

La Mairie du 7^e arrondissement et l'Association de Développement du Commerce de Lyon 7^e ont mis en place un dispositif expérimental qui vise à l'amélioration de la propreté du 7^e arrondissement.

10 commerçants volontaires ont été équipés de distributeurs de sacs biodégradables de propreté canine. Les sacs sont donc disponibles dans les commerces suivants :

- **Café - Bar la Renaissance /**
200 Grande rue de la Guillotière
- **Bar - Tabac La Pipe /**
25 avenue Berthelot
- **Bar - Tabac les Allobroges /**
44 route de Vienne
- **Tabac - Presse Vercaemer /**
62 rue Sébastien Gryphe
- **Tabac - Presse les Volutes Bleues /**
90 Grande rue de la Guillotière
- **Laverie Orange Mecanick /**
361 rue Garibaldi
- **Papeterie - Presse Page 88 /**
88 cours Gambetta
- **Tabac de la Madeleine /**
17 rue de la Madeleine

A noter :

Des sacs sont toujours disponibles en Mairie du 7^e - 16 Place Jean Macé



Sarah PEILLON

Adjointe au Maire,
Déléguée aux déplacements urbains

➔ **Quelle est l'action dont vous êtes la plus fière depuis le début du mandat ?**

Je suis très satisfaite du travail de concertation qui a été mené pour l'élaboration du plan modes doux dans notre arrondissement. En effet, les itinéraires qui ont été adoptés sont issus d'une discussion constructive avec les Conseils de Quartiers et les associations. C'est à partir de leurs remarques, de leurs suggestions, et des priorités qui m'ont été signalées que je m'attèle à la mise en place des différentes pistes et bandes cyclables dans le 7^{ème}.

➔ **Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?**

Deux gros chantiers du SYTRAL vont impacter Gerland dans les années à venir: le chantier de la prolongation du métro B, déjà bien entamé, et celui de la prolongation du tramway T1 à Debourg. Mon objectif est de travailler avec le SYTRAL à réduire au maximum les nuisances pour les riverains. Celles-ci ne pourront être complètement évitées, mais il faudra les limiter autant que possible, et surtout informer du mieux que nous le pourrions nos concitoyens.



➔ **DÉPLACEMENTS
CONCILIER LES
DIFFÉRENTS USAGES !**

Le développement des villes doit tenir compte d'un nouvel enjeu planétaire, celui du changement climatique. Nul doute que l'agglomération lyonnaise en a pris toute la mesure en adoptant, en 2009, un plan modes doux. La Mairie du 7^e arrondissement travaille étroitement avec le Grand Lyon et le Sytral afin d'offrir à nos concitoyens de meilleurs conditions de déplacement.

Cela passe par le renforcement du réseau de transports en commun et le 7^e arrondissement bénéficiera, en 2014, du prolongement des lignes de métro (B) et de tramway (T1).

Considérant que le vélo constitue une véritable alternative aux trajets de courtes distances, nous nous sommes engagés à développer les pistes cyclables ainsi que le nombre d'arceaux nécessaires au stationnement des vélos (460 en 2008 / 860 fin 2011). Ainsi, la réfection de la chaussée de l'avenue Jean Jaurès, en 2010, a-t-elle permis la création d'une piste cyclable de plus d'1 km. A la fin de l'année 2011, les rues Crépet et Marc Bloch ainsi que l'avenue Félix Faure seront également dotées de pistes pouvant accueillir nos amis cyclistes !

Enfin, la mise en service de la Gare Jean Macé en fin d'année 2009 a tenu toutes ses promesses avec plus de 3600 voyageurs par jour, faisant de ce lieu intermodal, la 4^e gare lyonnaise !

➔ **ZOOM
ARRÊTÉ
MUNICIPAL
DU 15
FÉVRIER 1978**



Article 1^{er}:

Tous les habitants de la Ville occupant des magasins, locaux ou immeubles quelconques ayant une ouverture directe sur la voie publique, ainsi que tous les occupants de terrains longeant la voie publique et y ayant un accès direct sont tenus eux-mêmes ou leurs représentants de balayer ou de faire balayer, de laver ou de faire laver (sauf en cas de gel) le trottoir situé devant lesdits magasins, boutiques, locaux, immeubles ou terrains.

➔ **ZOOM**

**LE 17 SEPTEMBRE
« MOBILITÉ 3, 7, 8 -
BALADES À VÉLO DANS
3 ARRONDISSEMENTS »**

En partenariat avec les mairies du 3^{ème} et du 8^{ème}, dans le cadre de la semaine de la mobilité, la mairie du 7^{ème} organise un parcours à vélo dans le 7^{ème}.

Samedi 17 septembre, 10h devant le Palais des sports et des points d'étapes pour ceux qui veulent prendre le parcours en route: 11h Jean Macé, 11h45 Saint-Louis. Nous ferons la jonction à midi à Saxe Gambetta avec les autres arrondissements pour arriver sur les Berges pour un pique-nique (chacun peut amener quelque chose, et les mairies offriront l'apéro).



**AUTISME ESPOIR
VERS L'ECOLE
(AEVE)**

Nolann a 4 ans et est autiste. Il suit une méthode de stimulation par le jeu proposée par l'association AEVE. C'est une méthode simple, basée sur le bénévolat, à la portée de tous, fondée sur le jeu, l'amour et l'enthousiasme. Nolann a beaucoup progressé mais a besoin de nouveaux bénévoles.

Venez-jouer avec lui une fois par semaine et aidez-le à sortir de sa bulle.

Contact : Céline : 06 98 04 20 16





Romain BLACHIER

Adjoint au Maire,
Délégué à l'économie,
au commerce et à l'artisanat

➤ Quelle est l'action dont vous êtes le plus fier depuis le début du mandat ?

Je suis fier de toute l'œuvre accomplie et qu'elle se fasse en lien avec les acteurs économiques du territoire.

➤ Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?

Le marché d'après-midi de Gerland est ma priorité.

➤ COMMERCE

Avec une population supérieure à 70 000 habitants, plus de 1 000 cellules commerciales et artisanales, un chiffre d'affaires de 164 millions d'euros, le 7^e arrondissement de Lyon est l'une des principales polarités commerciales de la Rive Gauche de Lyon. Fort de ce constat, nous conduisons une politique de développement et de valorisation du commerce en partenariat avec l'Association de Développement du Commerce du 7^e (ADC7) dont le dynamisme doit être salué.

Pour preuve, JP Flaconnèche et son Adjoint au Commerce et à l'artisanat, Romain Blachier, se sont mobilisés au côté de l'ADC7 lors de la candidature du 7^e arrondissement à la démarche de management de centre-ville de l'agglomération lyonnaise dont l'objectif est de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Le commerce est signe de vitalité et contribue au quotidien à la qualité de vie des habitants.

C'est la raison pour laquelle, lorsque nous créons de nouveaux quartiers comme à Gerland, nous n'avons de cesse de demander la réservation de locaux pour l'ouverture de commerces de proximité ou de commerces spécialisés. Dans le quartier de la Guillotière, des aides publiques (FISAC) ont facilité l'installation d'une dizaine de commerces. C'est enfin cette même démarche qui nous conduit à proposer dans les prochains mois un marché d'après-midi à Gerland.

TERRE D'AMITIE «QUE FAIRE DES ANCIENNES RADIOGRAPHIES ?



Les clichés ne doivent pas être jetés à la poubelle car leur destruction en incinérateur dégage des gaz toxiques.

Vous pouvez les adresser à :

TERRE D'AMITIE
327 rue Andre Philip
69003 LYON
Tél : 04 78 95 01 81

sans leur pochette, et uniquement les anciennes radiographies argentiques contenant des sels d'argent à l'exclusion des échographies papier, scanners et autres imageries médicales.

A Lyon 7^{ème}, vous pouvez les remettre directement à la déchetterie - 14, bld de l'Artillerie. Tél : 04 72 73 46 57

L'association TERRE D'AMITIE, habilitée à collecter les radiographies dans les 17 déchetteries du Grand Lyon, consacre la vente des clichés à l'achat de lait maternisé et de médicaments pédiatriques pour des dispensaires et centres de nutrition au Sénégal.»



» UNE ADMINISTRATION PLUS PROCHE DE VOUS

LE LABEL DIVERSITÉ POUR LA MAIRIE DU 7^{ÈME}

Sous l'impulsion de Cédric PUTANIER, Adjoint au maire d'arrondissement chargé des droits du citoyen, la mairie du 7^{ème} a pris une part active à l'obtention du label « Diversité » AFNOR par la Ville de Lyon.

Ce label garantit l'engagement de la collectivité en matière d'égalité des chances et de prévention des discriminations dans les domaines de la gestion des ressources humaines et de l'accès au service public.

Concrètement, tous les agents d'accueil ont été sensibilisés à la réglementation en matière de discrimination et des actions ciblées ont été menées pour renforcer l'égalité d'accès à nos services. En cas de difficulté, les usagers du 7^{ème} ont accès, depuis 2008, dans notre mairie à une permanence de la HALDE.

LA MODERNISATION DES SERVICES

Dans la deuxième partie de ce mandat, d'importants travaux de réaménagement des services accueillant le public auront lieu.

En attendant, les équipes du 7^{ème} se sont attachées à moderniser les services rendus à la population.

Ce fut d'abord l'installation de quatre stations de délivrance de passeports biométriques, la mise en place d'un gestionnaire de files d'attente permettant de réduire le temps d'attente du public, l'instauration de prises de rendez-vous pour certaines prestations (cartes d'identité, passeports, inscriptions scolaires, etc.) et le développement de nouveaux services par Internet comme les inscriptions scolaires.

Par ailleurs, la mairie du 7^{ème} fait partie intégrante du projet de guichet unique développé sur l'ensemble de la Ville de Lyon qui consiste à assurer un meilleur suivi des demandes et réclamations des habitants.



Cédric PUTANIER

Adjoint au Maire, Délégué aux droits du citoyen et à la vie étudiante

» Quelle est l'action dont vous êtes le plus fier depuis le début du mandat ?

La Mairie du 7^{ème} a participé de façon très active aux travaux de la Mission Egalité, et je suis très heureux que le label Diversité ait été décerné à la Ville de Lyon. Ce résultat est la reconnaissance du travail d'échange entre les agents de la Mairie du 7^{ème}, les élus et les citoyens, mais aussi d'un effort d'écoute et de compréhension mutuelles.

Prévenir toute forme de discrimination, promouvoir l'égalité des chances et la diversité sont autant de missions prioritaires auxquelles le personnel de la Mairie et l'équipe d'arrondissement se consacrent au quotidien. Au-delà des promesses, l'obtention du label Diversité est la preuve de la mise en œuvre effective de ces priorités à la Mairie du 7^{ème}.

» Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?

Je pense que nous devons mieux faire connaître les actions concrètes que la Mairie du 7^{ème} met en œuvre, avec ses partenaires, pour assurer l'accès des citoyens à leurs droits. Les permanences en Mairie des avocats, des conciliateurs et des médiateurs de Justice, et le travail des associations nous aident à travailler en ce sens.

Par ailleurs, la Ville de Lyon a ratifié en 2002 la Charte Européenne des Droits de l'Homme dans la Ville. Notre mission est de répondre aux situations dans lesquelles nos concitoyens considèrent, à tort ou à raison, que leurs droits ne sont pas respectés.

Il est de notre devoir d'être vigilants face à de telles situations, et de réagir, avec nos partenaires, pour faire cesser les troubles qui nous sont signalés. La Mairie d'arrondissement est, souvent, le premier interlocuteur : il est essentiel que nous sachions écouter, rassurer, et conseiller.

Les services et les élus sont déterminés à répondre toujours présent !



NOUVEL ÉLU

EDDY ACACIA

En remplacement d'Eugénie OPOU et conformément au Code Electoral, Eddy ACACIA qui était en 25^e position sur la liste de Jean-Pierre FLACONNECHE, devient donc Conseiller d'Arrondissement, délégué aux Associations.

Conseiller d'arrondissement Délégué à la Vie Associative

40 ans, marié 4 enfants.
Passionné de musique et de cinéma.
Directeur d'Etablissement à La Poste.

"Je suis attaché à ma ville et plus particulièrement au 7^{ème} Arrondissement de Lyon où j'habite depuis plus de 30 ans".

J'ai souhaité m'impliquer avec Gérard COLLOMB et Jean Pierre FLACONNECHE en 2008 pour porter mon engagement au plus proche des concitoyens, dans l'intérêt de la collectivité. L'opportunité d'intégrer l'équipe du Conseil du 7^e arrondissement me permettra de continuer cet engagement au service de la délégation que m'a confié le Maire du 7^e arrondissement."

» CONSEILS DE QUARTIER ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Créés en 2002, les 3 Conseils de Quartier du 7^{ème} arrondissement « Guillotière », « Jean Macé » et « Gerland » regroupent plus de 400 personnes. Selon le souhait de l'équipe municipale du 7^{ème}, ils sont présidés par un(e) habitant(e) et peuvent se saisir de toute question intéressant leur territoire. Ils participent à toutes les concertations organisées par la Communauté Urbaine ou la ville de Lyon sur les projets d'aménagement ou d'équipement (exemples : parc Sergent Blandan, aménagement des îlots Mazagran, requalification de la rue Garibaldi), ainsi qu'aux commissions ou réunions initiées par les adjoints de l'arrondissement. Enfin, ils contribuent à l'animation festive de leur quartier (carnaval de Gerland, fête de printemps avec la MJC Jean Macé, brocante Jean Jaurès, fête d'été de l'arrondissement, forum des associations). Organisé autour d'un bureau et de groupes de travail, chaque conseil de quartier présente ses travaux à l'occasion d'une assemblée plénière annuelle.

Pour tout renseignement ou pour s'inscrire à l'un des trois conseils de quartier : tél. 04 72 73 68 31 ou mairie7@mairie-lyon.fr

CONSEIL DE QUARTIER JEAN MACÉ



« Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent... »

Au Jardin des 44 enfants d'Izieu, dans le 7^{ème} arrondissement, samedi 16 avril, nous étions près de cent, enfants et adultes, sous un chaud soleil printanier.

Le Président du Conseil de Quartier Jean-Macé a présenté les personnes rassemblées et un membre de la Commission Animation a exposé les raisons de cette commémoration.

La Gestapo était installée à l'École de Santé Militaire, là où se trouve actuellement le « Centre Berthelot ». C'est là que Klaus Barbie a lancé l'ordre de déporter vers les camps d'extermination les 44 enfants juifs réfugiés à la Colonie d'Izieu ainsi que les personnes qui les encadraient.

Deux étudiants de l'Institut d'Etudes Politiques ont lu sur le Totem du Jardin, l'histoire de cette arrestation le 6 avril 1944. Ensuite les élèves de 2 classes de CM2 de l'arrondissement ont lu en se relayant les noms des enfants déportés et l'une des institutrices ceux des adultes. Les enseignantes ont exposé le travail réalisé dans les classes en lisant quelques rédactions où perçait l'émotion des jeunes élèves.

Nos deux invités sont ensuite intervenus.

- M. BLOCH, Lyonnais déporté à l'âge de quinze ans au camp d'Auschwitz, a décrit, surtout à l'intention des jeunes présents, les terribles conditions de vie qu'il y a connues.

- M. LEVY, représentant pour le Rhône de l'Association des Fils et Filles de déportés juifs de France, fondée par Maître Klarsfeld, a exposé brièvement la traque de Klaus Barbie et son procès aux Assises de Lyon.

Les enfants ont posé de nombreuses questions à ces deux intervenants montrant leur intérêt tant sur les motivations des Nazis que sur la vie dans les camps.

La manifestation s'est terminée autour d'un goûter convivial apporté par les participants et le Conseil de quartier.

CONSEIL DE QUARTIER GERLAND



Si en juin, les nouveaux bacheliers ont disserté sur « la culture dénature-t-elle l'homme ? » ou sur « l'art est-il moins nécessaire que la science ? », les Conseillers de Quartier de Gerland, en particulier, celles et ceux qui participent à la commission culture, animée par Christine Houbart se sont penchés plusieurs mois durant sur le projet d'une exposition les « Talents de Gerland ».

Cette exposition, deuxième du nom, a donné l'occasion aux Gerlandais, aux habitants de notre arrondissement et aux visiteurs venus de toute l'agglomération de découvrir tous les talents de leurs voisins et amis permettant ainsi de découvrir Gerland sous un nouveau jour, celui de ses habitants et de ses artistes amateurs.

A la suite d'un appel à projets, nombreux ont été les artistes à répondre et à exposer en cette mi-mai 2011.

Pour les uns, l'art textile est leur passion, pour les autres la peinture, figurative comme abstraite, est une école de la vie, ou une réflexion sur la société. Photographes comme sculpteurs ont également apporté à cette exposition leur talent d'observation et de création.

Nous pouvons en témoigner en visionnant la vidéo réalisée à cette occasion et visible sur un site de partage :

http://www.dailymotion.com/video/xjav5e_expo-gerland-2011_creation

Amis Gerlandais, vous souhaitez vous investir pour le devenir et la qualité de vie de votre quartier, rejoignez le Conseil de Quartier de Gerland, pour l'éclosion de tous les talents d'où qu'ils viennent, rejoignez sa commission culture. C'est avec plaisir que vous nous accueillerez, chaque quatrième mercredi du mois.

CONSEIL DE QUARTIER GUILLOTIÈRE



RENOVER LE CŒUR DE LA GUILLOTIÈRE

Depuis des années, le Conseil de Quartier se préoccupe de la rénovation du cœur de la Guillotière et, naturellement, il s'est impliqué dans la concertation engagée pour l'aménagement d'espaces publics sur le secteur Mazagran.

Une réunion publique et trois ateliers ont permis de préciser les idées pour un programme d'aménagement dont les premiers travaux sont prévus en 2013, avec probablement la création d'un espace central végétalisé.

A cette occasion, le conseil a rappelé les constats qu'il faisait en 2009 sur le désordre urbain qui affecte le secteur. Ses propositions portent principalement sur :

- une **gestion des délaissés** et la prise en compte de l'îlot S.Gryphe/St-Michel/Montesquieu/Chalopin, où l'habitat vétuste peut être dangereux,

- **l'ouverture sur la ville**, avec une continuité des cheminements entre l'Université et J.Jaurès, et l'av. F.Faure, axe prioritaire pour les modes doux de déplacement,

- une **réflexion élargie sur l'ensemble du quartier** C.Bernard/Gambetta/J.Jaurès/ Université, afin de dépasser le cadre limité de la « diagonale verte » et répondre à la diversité des besoins, notamment :

- la résorption de **l'habitat vétuste** et **la construction de logements** locatifs et en accession à la propriété pour des **familles avec enfants**,

- **la requalification économique des rez-de-chaussée** et des **équipements de proximité** pour la petite enfance, l'enfance et la vie associative,

- la création d'une **zone 30**.

Par ailleurs, le conseil de quartier rencontre **les professionnels et institutions** qui sont au contact des publics qui ne s'expriment pas, afin d'avoir une approche plus complète.

Ces éléments seront repris dans le cadre de la concertation prévue sur le « **projet de territoire** » et les actions prioritaires à mettre en œuvre sur Guillotière-Moncey.

SPORTS

Fort de ses associations et clubs sportifs, dont les plus renommés évoluent dans l'élite du sport français et européen, le 7^e est un arrondissement sportif !

Pôle sportif reconnu grâce aux grands équipements tels le stade de Gerland ou le Palais des sports, le 7^e arrondissement s'engage aujourd'hui vers la modernisation de l'un d'entre eux : le Centre Nautique du Rhône. Construit en 1965, le bâtiment, les bassins et les installations techniques n'ont jamais fait l'objet de travaux importants hors opérations d'entretien courant. C'est un établissement qui est à disposition du public entre le 15 juin et le 1^{er} septembre. La Ville de Lyon a engagé une réhabilitation d'ampleur qui permettra aux usagers, à l'issue des travaux, de profiter de nouveaux équipements (un bassin ludique...) et de pouvoir nager en toutes saisons.



A l'image des clubs sportifs amateurs et professionnels, les équipements créés ou rénovés doivent permettre à chacun de pratiquer une activité sportive dans les meilleures conditions. Il n'est donc pas anormal qu'à côté de la mise en place d'une pelouse synthétique et d'un nouvel éclairage au stade des Channées, nous ayons réalisé des « petits » travaux de peinture et de sol au gymnase Georges Clemenceau ou la réfection des vestiaires et des douches au gymnase Benjamin Delessert.

L'attention que nous portons aux sportifs se manifeste, enfin, à travers l'organisation annuelle d'une « Soirée des Champions » dont l'objectif est de récompenser les sportifs du 7^e ayant participé à des compétitions nationales et internationales, et l'attribution des Lions du sport, subventions de la Ville de Lyon aux clubs.



ZOOM

UN CLUB QUI MONTE, QUI MONTE



Un LOU est en train de grandir petit à petit. Il s'agit du 3^{ème} club de jeunes footballeurs sur Lyon 7, le « **LOU football** ». Il commence à se faire connaître entre l'OL et le FC Gerland.

Le club accueille une centaine de joueurs de 5 à 12 ans. Ils viennent majoritairement du 7^{ème} mais le club draine aussi des joueurs sur les arrondissements et communes limitrophes. Tous sont très heureux de porter les couleurs rouges et noires ainsi que la tête de loup, emblème du club. Ils le représentent fièrement en championnat mais aussi lors de tournois dans l'Isère, la Loire et même le Gard (finaliste cette année) où nous sommes invités tous les ans et, bien évidemment, lors du derby avec le FC Gerland !

Avant d'être installé sur l'annexe du stade de Gerland, il a joué jusqu'en 2007 à la Plaine des Etats-Unis. Si les enfants sont heureux de parfois croiser les joueurs et joueuses de l'OL, ils le sont un peu moins quand leurs héros jouent à domicile en Champion's League et les privent d'entraînement.

L'agenda de la fin de la saison a été très chargé. En plus des week-ends occupés par le championnat, le club a organisé 3 tournois en salle (pour les 6-7 ans, 8-9 ans et 10-11 ans), ses tournois annuels en plein air en juin pour les 10-11 ans et 12-13 ans et son deuxième loto salle Ravier (le 30 janvier 2011) qui a été encore un nouveau succès.

C'est aussi de cette manière que le club récupère les ressources nécessaires à son fonctionnement, que le seul fruit des inscriptions ne suffirait pas à assurer.

Pour mener tout ça à bien, le club s'appuie depuis son arrivée à Gerland sur un groupe de bénévoles et dirigeants solidaires et motivés. C'est avec eux que le club progresse, de manière indépendante, petit à petit mais sûrement. Le projet pour la rentrée est ainsi de créer une équipe U15 (enfants nés en 1998) pour permettre à nos actuels U13 de pouvoir rester jouer au LOU.

Pour nous aider à progresser et mener à bien notre projet, le club est heureux du soutien de la mairie du 7^{ème} qui nous a octroyé une subvention exceptionnelle des lions en 2009.

Nous (Patrice Picot et Nicolas Scelles) tenons à remercier à nouveau tous nos bénévoles qui contribuent à faire vivre le club. Toujours présents pour transmettre leur passion du ballon rond les soirs d'entraînements et les week-ends de matchs. Pour le plus grand plaisir des « **P'tits LOU** ».



Notre club des rouges et noirs **« LE LOU FOOTBALL »**

Stade : annexe de Gerland

Renseignements :

M. Scelles Nicolas : 06 20 79 16 63

club : 06 25 87 78 91

mail club : football.nicolas@free.fr

89, allée Pierre de Courbertin 69007 Lyon

› CULTURE



UNE OFFRE DIVERSIFIÉE !

A l'instar de ce qui se pratique pour les sports, le 7^e arrondissement propose une offre culturelle diversifiée et s'affirme comme un lieu privilégié de création et de diffusion d'une culture pour tous.

A côté des équipements publics, notamment de la très récente bibliothèque Jean Macé et celle, à venir, de Gerland, des espaces dédiés à la musique, au théâtre, etc... sont nombreux. Pour n'en citer que quelques-uns : la Halle Tony Garnier qui reçoit, chaque année, les plus grands artistes nationaux et internationaux, le Ninkasi qui s'engage dans la promotion des musiques actuelles ou les théâtres de l'Élysée et celui de Lulu sur la Colline qui proposent des créations originales. Nous faisons également le choix de l'audace et de l'éclectisme quand nous

accueillons depuis 2005, la Biennale hors les normes ou les Nuits sonores dans différents endroits de l'arrondissement.

Des festivals sont également programmés depuis quelques saisons : Celui de 6^e Continent ou celui de la Compagnie Foriel avec son festival de théâtre scolaire rencontrent un public de plus en plus nombreux.

Notre implication dans les grands événements locaux tels la Fête des Lumières ou « Tout l'monde dehors », etc... permet également de bénéficier, dans l'arrondissement, d'animations populaires et de qualité.

C'est avec la même volonté que nous proposons de manière régulière, en Mairie, des expositions diverses.



Mario de FILIPPIS

Adjoint au Maire,
Délégué aux sports

› Quelle est l'action dont vous êtes le plus fier depuis le début du mandat ?

En 2001, le 7^e arrondissement comptait environ une quarantaine d'associations sportives. Aujourd'hui, il en compte plus du double. Malgré le manque d'infrastructures, la plupart de ces associations a obtenu des créneaux horaires compte tenu de la fermeture plus tardive des gymnases et salles de sports pendant la semaine et grâce à leur mise à disposition les week-ends.

› Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?

Continuer à donner à chacun la possibilité de pratiquer une activité sportive tant dans le domaine des loisirs que celui de la compétition... bref, le sport pour tous !

Et puis, j'aimerais qu'un nouveau gymnase voit le jour dans le quartier de Gerland.

› EMPLOI ET INSERTION

Le 7^e arrondissement est l'un des territoires les plus attractifs de la Ville de Lyon. De grandes entreprises y sont présentes ou souhaitent s'y implanter.



En encourageant leur installation, les pouvoirs publics participent activement à la création d'emplois dans l'agglomération lyonnaise et sur notre territoire.

Par ailleurs, les demandeurs d'emploi sont accompagnés dans leurs démarches par l'équipe de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) de Gerland.

Depuis le mois de décembre 2011, une antenne de la Mission Locale est également hébergée dans les locaux de la MDEF afin d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion.

La Mairie du 7^e soutient pleinement l'ensemble de ces initiatives pour l'emploi et met à disposition, plusieurs fois par an, la salle des mariages et du conseil, pour l'organisation de forums en partenariat avec Pôle emploi ou l'AFIJ.

› PERSONNES AGÉES

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est le service de la Ville de Lyon qui s'occupe des personnes âgées. Il ne faut donc pas hésiter à le contacter (40 rue Bancel, tél. 04 72 76 32 50) Mais la Mairie d'arrondissement est aussi très attentive au bien être de ses seniors. Alexis CARACO, conseiller délégué aux personnes âgées, assure le lien entre elles, les associations de retraités, les acteurs médicaux et sociaux, et ses collègues élus.

Ainsi, il anime le Conseil de gérontologie qui regroupe toutes les structures et tous les professionnels qui travaillent sur l'arrondissement pour les personnes âgées.

Il gère, avec une personne du cabinet, les places et les billets qui sont proposées par la Ville pour des spectacles, des sorties, des déjeuners, des séjours...

Il organise des après-midi récréatives toujours très appréciées, que ce soit au moment de la galette des rois, de la semaine bleue en octobre, ou à d'autres occasions... car il y en a toujours !

Enfin, il suit les dossiers de la ville qui touchent aux personnes âgées et à leur bien être. C'est ainsi qu'il se réjouit d'avoir trouvé une solution, suite à la décision de fermeture du foyer-restaurant Saint-Michel prise par l'UGFRL, pour permettre aux personnes de la Guillotière de pouvoir continuer de déjeuner ensemble (au Patio des Aînés 5 rue Dansard, structure ouverte à toutes et tous !) ou de pouvoir continuer à passer des après-midi de distraction ou de fête dans un local de la Guillotière.



LE KIT PLIO DE HANDICAP INTERNATIONAL PROTEGE BIEN PLUS QUE DES CAHIERS

Du nouveau dans le Kit Plio ! Cette année les étiquettes scolaires ont été illustrées par les étudiants de la prestigieuse école lyonnaise (née dans le 7^{ème}) Emile Cohl ! Un concours créatif, parrainé par le célèbre illustrateur jeunesse Jean Claverie, a mobilisé les étudiants de l'école sur le thème de la sensibilisation au handicap. Délicates, sensibles ou teintées d'humour, les dix créations retenues illustrent les étiquettes scolaires du kit et accompagneront le quotidien des élèves tout au long de leur année scolaire.

Le Kit Plio comporte dix feuilles transparentes prédécoupées et préencollées, accompagnées d'étiquettes adhésives. Sans scotch, ni ciseaux, il permet aux parents comme aux enfants de recouvrir livres et cahiers en un temps record.

Avec le Kit Plio, couvrir ses livres, ici, c'est aussi aider concrètement des personnes vulnérables, là-bas. Pour chaque Kit Plio vendu, un euro est reversé pour financer les actions de Handicap International dans soixante pays.

Le Kit Plio est doublement solidaire. Il répond aussi aux valeurs de l'association en participant à l'insertion économique et sociale de personnes handicapées en France. En effet, ce kit est conditionné en ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) et procure un emploi à une vingtaine de personnes handicapées chaque année.

A u t a n t d e bonnes raisons qui poussent à faire un achat astucieux et généreux lors de la rentrée des classes. Alors, à vos livres et cahiers !





Christiane KOTOV

Adjointe au Maire Déléguée à la petite enfance et aux personnes handicapées

➤ **Quelle est l'action dont vous êtes la plus fière depuis le début du mandat ?**

La création et l'ouverture de la crèche Simone de Beauvoir dans la ZAC du Bon Lait à Gerland. Elle offre 48 places auxquelles s'ajoutent 10 places en micro-crèche. Ses horaires sont plutôt atypiques dans la mesure où elle ouvre ses portes à 5h30 et ferme à 21h30.

Enfin, un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) est également disponible.

➤ **Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?**

La généralisation du Label handi-accueillant aux commerces du 7^e arrondissement.

ZOOM

ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES : LE LABEL COMMERCE HANDI-ACCUEILLANT

La Ville de Lyon incite et accompagne les commerçants pour qu'ils se mettent en conformité avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances et des droits, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le Label Handi-Accueillant a pour objectif de :

- démontrer les avantages d'une mobilité pour toutes et tous
- présenter les obligations de la loi et les risques juridiques
- évaluer l'accessibilité des commerces
- apporter une information technique
- valoriser une accessibilité existante

Le dispositif est mis en oeuvre par les mairies d'arrondissement à travers le Comité de Labellisation.

Il est composé des élu/es en charge des Handicaps et du Commerce de l'arrondissement, des Représentants d'association de personnes en situation de handicap et d'association de Commerçants et de la Ville de Lyon.

L'inscription se fait en contactant la mairie de l'arrondissement d'implantation du commerce.



DONNEZ DU SENS À VOTRE PROMENADE
L'ÉCOLE DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE LYON ET DU CENTRE EST VOUS INVITE

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2011

CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
LE PROGRAMME
10h : Accueil du public
11h30 : Présentation des chiens guides remis dans l'année
Toute la journée : Conseils d'éducation canine adaptés à votre chien, n'oubliez pas de venir avec lui !

VENEZ DÉCOUVRIR DES CHIENS HÉROS

Journée Portes Ouvertes www.portesouvertes-chiensguides.fr

Entrée libre de 10h à 18h
Place Carnot - 69002 - LYON
Tél. : 04 74 00 60 11

14, rue du Général Plessier 69002 LYON. Tél. : 04 78 38 09 01

L'association, affiliée à la FFAC, ne fait pas de démarchage à domicile.

ANIMATIONS

STANDS :
A.N.M.C.G.A.
(Association nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles) familles de Tutelles / familles de Week-End

ATELIERS : Dans le noir
Locomotion : déplacement à la canne blanche en situation de handicap visuel
Sensibilisation des enfants au monde des déficients visuels
Démonstration "Chiens-Guides" par les éducateurs diplômés
Entrée libre (de 10 à 18h)

▶ PETITE ENFANCE

Équipements ouverts depuis le début du mandat 2008/2014 : plus de 150 places

- EAJE municipal Nadaud – 4, rue Nadaud (27 berceaux)
- EAJE Les Bébés Bilingues (transfert du 3^{ème} arrondissement) - 83 avenue Debourg (30 berceaux)
- La Maison des Tout Petits – 1 bis rue Jangot (15 berceaux à temps plein + 12/15 places en espaces découverte)
- Micro-crèche Margot place Raspail (5 places)
- Micro crèche les Chaudoudoux à Gerland (10places)
- EAJE Simone de BEAUVOIR (Crèche 48 berceaux, Micro-crèche 10 berceaux et Relais Assistantes Maternelles)



▶ SCOLAIRE

Les trois premières années de ce mandat ont vu la mise en self des restaurants (de la simple pose de mobilier à la restructuration plus importante) au sein des groupes scolaires Berthelot, Ravier, Jean Macé, Marcel Pagnol et Aristide Briand.

Par ailleurs des travaux ont été menés afin de rénover les sanitaires de l'école Chavant ou d'aménager un étage du groupe scolaire Veyet en salles pour les activités des enfants et pour celles des maîtres.

Enfin, après les deux groupes scolaires Ravier et Jean Macé ouverts durant le

mandat précédent, un nouveau groupe scolaire ouvrira ses portes à la rentrée 2013 : **le groupe scolaire Victorien Sardou.**

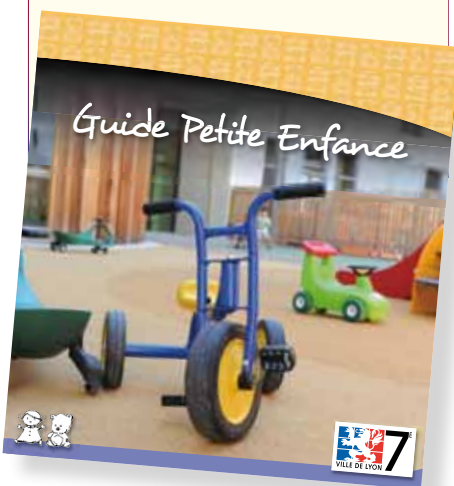
Ce groupe scolaire comprendra 16 classes (10 élémentaires et 6 maternelles), un restaurant scolaire, un gymnase, des salles d'activité et un logement de gardien.

Il s'agira d'un bâtiment à énergie positive (la première école de ce type à Lyon) avec un chauffage par pompe à chaleur sur nappe phréatique, production d'énergie renouvelable grâce à 923 m² de panneaux photovoltaïques et eau chaude sanitaire par capteurs thermiques solaires.

ZOOM

UN GUIDE DE LA PETITE ENFANCE

En septembre 2011, la mairie du 7^{ème} va sortir un Guide de la Petite Enfance. Cet opuscule se veut un outil pratique pour les jeunes parents afin de les accompagner dans leur recherche d'un mode de garde. Il apportera également des informations utiles sur les aides sociales pouvant être accordées aux parents, ainsi que sur les activités destinées aux jeunes enfants.



Martine REYNAUD

Adjointe au Maire, Déléguée aux écoles et au péri-scolaire

▶ Quelle est l'action dont vous êtes la plus fière depuis le début du mandat ?

La création du groupe scolaire Victorien Sardou qui a été conçu à énergie positive. Il se situera en bordure du parc Blandan et aura un accès direct à son gymnase.

Il intégrera aussi une architecture intérieure qui expliquera quelques principes de l'énergie hydraulique.

▶ Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?

Ils sont au nombre de trois :

- L'implantation d'un nouveau groupe scolaire à Gerland afin de répondre au fort développement démographique du quartier.
- Le développement de la connaissance des quartiers du 7^e arrondissement en faisant travailler les élèves sur son Centenaire (voir dernière page). Il s'agit de réunir un maximum d'élèves sur un projet innovant de rallye patrimoine s'intitulant « d'une rive à l'autre, la construction du 7^{ème} arrondissement ». Ce projet est monté en partenariat avec l'Inspection Académique, les Archives municipales, le Musée Gadagne, Cité création et l'association les Robins des Villes.
- Le développement des partenariats entre les écoles et les associations culturelles et scientifiques, déjà mis en place depuis 2001 dans le cadre du Projet Educatif Lyonnais.

La Ville de Lyon développe de nombreuses actions dans le domaine de la sécurité et de la prévention de la délinquance.

Ainsi, un nouveau Contrat Local de Sécurité a été signé pour la période 2008-2011 par les différents partenaires (Collectivités, Etat...)

La Mairie d'arrondissement s'intègre dans ce dispositif et réunit très régulièrement lors de « cellules de veille », des élus, des représentants des services de polices nationale et municipale, des représentants des bailleurs, des services sociaux ou ceux de l'éducation nationale.

L'objectif est d'anticiper les problèmes qui se posent ici ou là et d'y apporter des réponses pertinentes dans la limite des moyens juridiques et humains dont nous disposons.

C'est la même volonté qui nous anime lorsque le Maire, sa 1^{ère} Adjointe, les membres de son cabinet, le Commissaire de la Police Nationale et le chef de poste de la Police Municipale du 7^e se réunissent hebdomadairement en Mairie.

Enfin, des réunions thématiques sur la « vie nocturne », sur « l'habitat », etc... se déroulent tout au long de l'année dans un souci de réactivité et afin de résoudre les problèmes avant qu'ils s'installent durablement.

La sécurité est la condition première des libertés publiques. Nous en avons pris pleinement la mesure et les résultats dans ce domaine sont encourageants malgré des problèmes persistants comme la présence de squats ou la prostitution en camionnettes à Gerland.



Zorah AIT-MATEN

Adjointe au Maire,
Déléguée à l'administration générale
à la sécurité et au logement

➔ Quelle est l'action dont vous êtes la plus fière depuis le début du mandat ?

Sans parler de fierté, mais plutôt de satisfaction, nous avons réussi à limiter les actes de délinquance (vols, etc...) sur la Place Gabriel Péri, alors observés par les riverains ou tout simplement par ceux qui empruntent quotidiennement les transports collectifs.

La présence régulière des forces de police (en tenue ou non), la vidéosurveillance et les aménagements que nous avons réalisés en collaboration avec le Sytral ont permis de rendre cet espace public plus agréable.

➔ Quels sont vos objectifs pour les trois prochaines années ?

Nous devons continuer à être à l'écoute de nos concitoyens pour résoudre leurs difficultés.

C'est la raison pour laquelle j'entends poursuivre mon travail avec les différents acteurs impliqués dans la sécurité et la tranquillité du domaine public.

Il faut que chacun prenne ses responsabilités, y compris les habitants, dans la mesure où la sécurité est l'affaire de tous.

➔ MOT DE L'OPPOSITION

BILAN À MI MANDAT DES PROMESSES NON TENUES

A mi-mandat (2008-2011) du Maire de Lyon et de celui du 7^e, un constat : des promesses non tenues.

Pas d'aménagement global de la rue Garibaldi prévu avant 2014, pas de salle des fêtes et des familles à la Guillotière comme promis en 2008.

Le nouveau marché de Gerland promis depuis 3 ans n'a encore pas trouvé son emplacement.

Notre quotidien notamment du côté de la propreté n'a pas connu les améliorations promises.

Dans de nombreux domaines, les services sont loin de répondre aux besoins des habitants particulièrement des parents de jeunes enfants : toujours peu de places de crèches face aux nombreuses demandes...

Espérant qu'à l'avenir une attention plus soutenue soit portée aux vrais besoins des Lyonnais, nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Les élus d'opposition du 7^{ème} – Ensemble Pour Lyon
UMP, Nouveau Centre & Apparentés
contact@ensemblepourlyon.fr



En tant que Conseillère déléguée chargée de la Culture, Monsieur le Maire a bien voulu me confier la charge d'organiser les manifestations du Centenaire de l'arrondissement, celui-ci se situant très exactement le **8 mars 2012**. Un comité du Centenaire constitué d'Elus et de membres du Cabinet, a été immédiatement créé (c'était il y a deux ans) pour réfléchir au sens à donner à cet anniversaire et impulser un programme de manifestations.

Nous sommes à présent entrés dans la phase active de réalisation des projets dont les plus importants ne doivent pas masquer la multitude d'initiatives collectives que nous avons toutes étudiées.

» **La Fresque du Centenaire, avenue Berthelot, sur le mur RFF et de chaque côté de la gare Jean-Macé, sera inaugurée en mars 2012.**

» **Une exposition sur les « coulisses de la fresque », réalisée en partenariat avec les Archives municipales, mettra en valeur la documentation rassemblée pour l'occasion et le travail de fouille réalisé par les historiens. De l'immense travail réalisé en équipe découle une meilleure connaissance de l'histoire et des différents visages de notre arrondissement.**

» **Un carnaval du centenaire sera organisé par les quatre structures socio-éducatives de l'arrondissement (MJC Jean Macé, Centre Social de Gerland, Maison de l'Enfance et Arche de Noé).**

» **Un Relais du Centenaire fera parcourir les rues de l'arrondissement à 100 participants.**

» **Des partenariats sont noués avec le Cinéma Comoedia et l'Orchestre National de Lyon pour des soirées cinéma ou concerts.**

» **Un Rallye découverte sera organisé par les trois Conseils de Quartier.**

» **Un colloque, un livre, des manifestations diverses viendront rythmer l'année 2012 pour que tous les habitants du 7^e arrondissement participent à l'événement et se sentent concernés ! Le programme du Centenaire sera largement diffusé...**

» **Une grande fête au Parc de Gerland fin juin ponctuera les célébrations.**

» **Mobilisons-nous pour que ce Centenaire marque les esprits et renforce l'identité d'un arrondissement aux multiples facettes, riche d'aventures collectives ou individuelles et de contrastes pluriels et colorés, où l'Histoire côtoie l'anecdote et l'ouverture sur le monde.**

Corinne POIRIEUX-PELLETIER

Appel à documents :

Pour fêter ensemble cet événement, nous faisons appel à vous, habitants du 7^{ème}, d'hier et d'aujourd'hui. Nous souhaitons rassembler le plus possible de documents relatant l'histoire et la vie quotidienne des habitants du 7^{ème} durant ces 100 ans... Qu'il s'agisse de cartes postales anciennes, de photographies de famille, d'usine ou d'atelier, d'articles de journaux, de factures à en-tête, de réclames, de billets, de tickets, mais que tous ces documents aient un lien avec le 7^{ème}. Les documents seront numérisés et restitués à leurs propriétaires dans les meilleurs délais. Merci !

Contact : cabinet du Maire du 7^{ème} 04 72 73 68 30 – mairie7@mairie-lyon.fr